

**FACULTE D'ARCHITECTURE**

Auteur : Pablo LHOAS

Date : 15/10/2020

N° de version du document : 1

Destinataires : membres du Conseil  
Facultaire

Caractère du document :

Public :

Interne : X

Confidentiel :

Ne pas diffuser sans autorisation :

Autre :

# Procès-verbal

## 13.10.2020

Séance du Conseil facultaire du 13 octobre 2020

Présents :

Pablo Lhoas (Président), Marcelle Rabinowicz, Geoffrey Grulois, David Lo Buglio, Jean-Didier Bergilez, Alessandra Bruno, Maurizio Cohen, Ludivine Damay, Anne-Sophie Daout, Fabien Dautrebande, Denis Derycke, Françoise Gilot, Suzanne Giovannini, Christine Godfroid, Philippe Lecocq, Géry Leloutre, Irène Lund, Geneviève Martin, Marc Mawet, Valérie Peclow, Dalia Perziani, Iris Pissens, Denis Pools, Antoine Rocca, Julien Rippinger, Christine Schaut, Jean Simon, Alain Simon, Marine Spor, Cécile Stas, Iwan Aldo Strauven, Jean-Marc Sterno, Mehargiz Tasouji, Vinciane Thomisse, Wouter Van Acker, Eric Van Essche, Thomas Vilquin.

Excusés : Jean-Luc Brisly, Victor Brunfaut.

*Les termes utilisés sont entendus dans leur sens épïcène, en sorte qu'ils visent les femmes et les hommes.*

L'ordre du jour comporte les points suivants :

### 0. Bureau facultaire – Désignation des représentants du corps académique

L'Assemblée du corps académique a délégué Christine Schaut (effective) et Géry Leloutre (suppléant) en tant que représentants du corps académique au bureau facultaire.

Des remerciements leur sont adressés par le Doyen.

### 1. Suivi des questions générales relatives à l'université

#### 1.1. Prise de fonction de la nouvelle rectrice et domaines de compétences des futurs vice-recteurs.

La rectrice, Annemie Schaus a porté à l'approbation du conseil académique du 25 septembre 2020, la liste et la description des 7 domaines de compétences des vice-rectorats. (voir l'annexe n°264 du Conseil académique du 25 septembre 2020) :

Ces domaines sont les suivants :

- Vice-rectorat à la recherche et à la valorisation
- Vice-rectorat à l'enseignement et à la qualité
- Vice-rectorat aux relations extérieures et à la coopération au développement
- Vice-rectorat aux affaires étudiantes et à la politique culturelle
- Vice-rectorat prospective et ressources financières
- Vice-rectorat à la politique académique en charge de la politique de diversité et de genre
- Vice-rectorat à la transition écologique et numérique

#### 1.2. Durabilité en faculté d'architecture – Présentation par Thomas Vilquin

Des appels ont déjà été faits à la communauté facultaire pour nourrir des réflexions sur la durabilité en faculté d'architecture. Thomas Vilquin se propose de porter la création d'un Groupe de travail et présente à cette fin un power point (joint en annexe au présent PV) décrivant le projet :

En résumé, un plan climat a été mis en place à l'université. La durabilité devient un enjeu de branding au niveau des universités et on peut donc s'interroger sur l'image de la faculté d'architecture au sein de ce programme.

Il est proposé de partir du bilan carbone de l'ULB comme base de travail du groupe et à partir de rencontres, coordonner les initiatives dans les différents secteurs et de manière transversale.

L'idée est également de médiatiser les mesures qui ont déjà été prises et de poser des bilans dans les différentes thématiques posées par le bilan carbone.

En pratique, un document de présentation du GT est joint en annexe du présent PV. Toute personne intéressée est invitée à prendre contact directement avec Thomas Vilquin (tvilquin@ulb.be), l'ambition étant de démarrer le groupe de travail fin octobre.

Il faudra par ailleurs reprendre et donner forme et substance à ce qui a été déjà fait au niveau du forum et répercuter l'intérêt de cette thématique dans les différentes commissions.

Il est proposé d'aborder la thématique de la durabilité, dans un premier temps, au niveau de Flagey et de UA6.

Le Doyen adresse des remerciements à Thomas Vilquin et réitère l'appel à intérêt, à la communauté facultaire.

### 1.3. Mesures prises par l'Université et la Faculté suite à l'épidémie de Coronavirus

L'université est toujours en code jaune.

En cas d'identification ou de suspicion Covid, le Doyen rappelle l'adresse de contact à l'ULB : [covid@ulb.be](mailto:covid@ulb.be) et insiste pour que cette **seule** voie soit suivie. Ce service réfère à l'ULB assure en effet la coordination et le traçage en vue de contacter les personnes concernées.

Le Doyen assure de la compétence et de l'efficacité de ce service.

### 1.4. Mesures prises par l'Université pour faire face à l'augmentation du nombre d'étudiants

Il y a un accroissement en BA1 de 150 étudiants et 100 étudiants en BA2. Cet accroissement n'est pas propre à la faculté ; il est généralisé non seulement au niveau de l'université mais aussi des universités de la Communauté française.

L'université a alloué des ressources complémentaires de 1,55 etp pour faire face à cet accroissement dont le Vice-Doyen RH explique le découpage : 0,4 etp ont été octroyés fin juillet et 0,6 etp, fin août.

Enfin, un complément de 0,55 etp a été alloué à la faculté à la rentrée.

Ces ressources complémentaires sont du cadre corps scientifique temporaire sauf les premiers 0,4 etp qui sont définitifs. La faculté ne devra dès lors restituer qu'1,15 etp sur le 1,55 etp mis à disposition par l'université.

L'ensemble de ces charges ont été affectées à l'enseignement du projet et donc aussi au détriment d'autres enseignements qui doivent également faire face à l'accroissement des cohortes (ex : 600 étudiants pour un enseignant seul en cours magistral).

L'augmentation des étudiants pose également la question de l'arrivée des diplômés sur le marché : cette question doit être abordée avec l'ordre des architectes tenant compte toutefois du fait qu'aujourd'hui, il y a une diversification des métiers de l'architecture en Belgique et à l'étranger.

Par ailleurs, on note que beaucoup d'étudiants français alimentent les cohortes des différentes universités, d'où l'intérêt d'envisager de contingenter l'accès aux études d'architecture. Ce point sera abordé bientôt entre les doyens des facultés d'architecture de la Communauté française.

### 1.5. Mesures prises par l'Université afin de prolonger le financement des doctorants en fin de thèse eu égard à la crise sanitaire.

Marine Spor, représentante effective du Corps Scientifique de l'ULB au CA de l'université fait part au conseil facultaire des mesures qui ont été prises par l'ULB afin d'aider les doctorants en fin de thèse qui auraient été empêchés de terminer à cause du Covid19 et nécessiteraient donc une prolongation du financement de leur thèse :

Dès le mois d'avril, la délégation du corps scientifique a demandé que soit débloquée une aide (substantielle) à destination des doctorants impactés par la crise. Si le principe a été accepté en COA en juin 2020 c'était sous réserve de vérifications de la faisabilité (y compris budgétaire). Dans son rôle, le CA a demandé à ce qu'une enquête soit menée afin d'effectuer une évaluation de l'impact effectif de la crise sur la finalisation des thèses et du coût de celui-ci afin de mesurer le budget ad hoc à prévoir pour les doctorants en difficultés. Mi-août un formulaire a été transmis à tous les doctorants en fin de thèse et leurs promoteurs en vue d'évaluer l'impact de la crise. 65 formulaires ont été remplis et rentrés et les demandes jugées recevables.

Le CA, a alors approuvé fin septembre l'octroi d'un budget de 150.000 euros, celui-ci s'ajoutant à un budget déjà mobilisé de 263.000€. Un total de 413.000 euros aura donc été mobilisé pour aider les doctorants financés et mis dans l'impossibilité de terminer leur thèse dans les délais prévus initialement.

50 doctorants ont été éligibles à la bourse covid et ont pu recevoir soit une bourse soit une prolongation de salaire – selon leur mode de financement.

Le Doyen conclut en attirant l'attention sur le fait que l'université a donc bien pris à bras le corps la problématique et y a répondu de manière significative en y consacrant au final près d'un demi-million d'euros à fait circonstanciels et ce alors que son budget lui n'est pas augmenté du fait de la crise.

Il est précisé qu'un doctorant de notre faculté était concerné et sa demande a été rencontrée.

## 2. Administration du Conseil facultaire

### 2.1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé.

### 2.2. Approbation du procès-verbal de la séance du 16 juin 2020 et de la séance du 8 septembre 2020. (Annexes n°1, n°2 et n°3 de l'OJ)

Les procès-verbaux du 16 juin 2020 et du 8 septembre 2020 sont approuvés.

## 3. Administration de la Faculté

### 3.1. Proposition de désigner Jean-Didier BERGILEZ en qualité de Vice-Doyen à l'enseignement.

Vote.

Le Doyen propose la candidature de Jean-Didier BERGILEZ, dont il se réjouit. Il le remercie de prendre cette charge intéressante et palpitante.

D'ici un mois, une note fixera les choses par rapport à l'héritage et balisera les étapes pour les deux années à venir.

Jean-Didier Bergilez précise, suite à la question d'un membre, que ce mandat n'impactera pas ses charges d'enseignement. Cette charge entraînera probablement une diminution de ses activités de recherche et entraînera la suppression de certaines activités au service de la collectivité comme la présidence de la commission finances. Le Vice-Doyen RH précise par ailleurs qu'il y a peu de

charges dévolues au service à la collectivité. Seul le décanat en bénéficie en principe. Toutefois, le Vice-Doyen RH et l'équipe décanale travaillent à dégager des possibilités pour ne pas freiner les candidatures aux charges décanales. Actuellement, 0,4 etp sont provisionnés pour l'ensemble de l'équipe décanale. L'ambition est de pouvoir allouer 0,2 etp à chaque membre de l'équipe décanale.

Le doyen garantit l'intérêt de l'équipe à assurer au mieux l'exercice des mandats.

L'assemblée passe au vote :

OUI : 17 – NON : 2 – ABST : 3

### 3.2. Présentation des nouveaux outils de communication de la Faculté

Il est rappelé à la communauté facultaire l'existence des canaux de communication suivants :

- site internet facultaire : (<https://archi.ulb.be/>) : vitrine de la Faculté pour les visiteurs extérieurs et étudiants potentiels ;
- Intranet facultaire : (<https://archi.ulb.be/version-francaise/intranet>) : informations et actualités à l'usage des membres de la communauté facultaire - accessible avec identifiant et mot de passe ULB ;
- Facebook (@facultedarchitecture.ulb, <https://www.facebook.com/facultedarchitecture.ulb/>) réunissant la communauté facultaire et les personnes extérieures abonnées à la page ;
- la chaîne youtube facultaire ([https://www.youtube.com/playlist?list=PLtWiu4yEwvjZEmdG7UsSjz59hYU\\_vFT7v](https://www.youtube.com/playlist?list=PLtWiu4yEwvjZEmdG7UsSjz59hYU_vFT7v)) qui reprend divers documents vidéos dont les enregistrements de conférences récentes.

A cela s'ajoutent maintenant :

- un compte Instagram ([facultearchitectureulb,https://www.instagram.com/facultearchitectureulb/](https://www.instagram.com/facultearchitectureulb/)).

Et à venir très prochainement :

- une newsletter facultaire (à destination de la communauté facultaire et des personnes intéressées y ayant souscrit) et
- une newsletter de la recherche (media de communication interne à la communauté des chercheurs de la Faculté) dont les premiers numéros sortiront incessamment.
- Appel est fait à la communauté facultaire de nourrir tous ces moyens de communication (plus d'information sur l'intranet facultaire / rubrique Communication ou en contactant [communication.archi@ulb.be](mailto:communication.archi@ulb.be)).

### 3.3. Présentation du SAA Architecture (Service d'Appui aux Apprentissages en faculté d'architecture) – Soledad Fernandez Martinez

Grâce à un FEE constitué par le décanat, Soledad Fernandez Martinez a été engagée comme conseillère auprès du SAA de la faculté d'architecture.

Sa mission est d'aider les étudiants à apprivoiser l'univers universitaire.

Des ateliers SAA ayant pour thèmes, notamment la méthodologie d'étude, la gestion du stress, la mémorisation, la gestion du temps, la prise de notes..., sont organisés durant tout le quadrimestre. Par ailleurs d'autres activités thématiques sont organisées sur inscription des étudiants (GAM : Groupes d'Actions méthodologiques ; Tutorat ; Blocus assisté ; Bilan de janvier ; Encadrement du projet ...).

On se rend donc compte de l'importance de ces professionnels de l'apprentissage pour d'une part, mieux placer les attentes des enseignants et d'autre part, permettre aux étudiants d'avancer dans leur parcours tout en déchargeant les enseignants.

Coordonnées : SAA archi – Service d'Accompagnement aux Apprentissages

[Soledad.fernandez.martinez@ulb.be](mailto:Soledad.fernandez.martinez@ulb.be)

[Saa.arch@ulb.be](mailto:Saa.arch@ulb.be)

UV-SAA-ARCHI

Teams : GRP\_SAA Archi

Facebook : Saa Archi

## 4. Suivi des commissions permanentes

### 4.1. Commission Recherche

Suivi de la commission Recherche du 24 août 2020, dont extrait :

#### 1. Centres de Recherche :

Actualités ces centres :

##### Alice:

L'organisation du colloque Scan se poursuit.

##### Hortense :

L'AG a eu lieu lors de laquelle a été préparé le programme de l'année

##### LoUIsE :

Participation à deux appels :

#### 1. Appel Belspo (politique scientifique fédérale)

Titre du projet déposé: "KNOWFloodChange - Lessons from living with the flood. Knowledge co-production and diffusion towards transformative adaptation to climate change".

Durée : 4 ans

Coordination: Moretto Luisa ULB University; Partenaires : Van Griensven Ann VUB University, Van Schaebroeck Bert IRM-KMI Federal scientific institution; Partenaire africain: LDC Kassenga Gabriel R. ARU University/College of higher education - United Republic of Tanzania

Budget: 1.2 M

2. Appel Innoviris RBC : « Experimental Plateform »  
Titre des projets déposés :  
« CARBONE – Recircularisation des déchets végétaux bruxellois ».  
Coordination : Geoffrey Grulois (Laboratoire LoUISE)  
Partenaires : Administration communale d’Anderlecht, Administration communale de Woluwe-Saint-Pierre, Administration communale de Saint-Gilles, Administration, Administration communale d’Uccle, Bruxelles Mobilité  
Budget: 1.2 M  
« Brusseau-Bis – Brussel Ville Sensible à l’Eau – Nouvelle saison »  
Coordination : Dominique Nalpas (EGEB asbl), Boud Verbeiren (Hydr – VUB), Luisa Moretto (LoUISE-ULB)  
Partenaires: ARKIPEL asbl, Latitude asbl, VIVAQUA scrl, Bruxelles Environnement, Ville de Bruxelles, Commune de Jette, Commune de Ganshoren, Commune de Berchem-Sainte-Agathe.  
Budget: 1.5 M

## 2. Demandes de de financement

Demande de financement de Pauline Lefebvre pour une publication scientifique : « Histoire de faire. Quand des architectes se mêlent de construction/Thinking-Making. Perspectives on Making in Architecture.

Budget demandé : 2500 € (500 € de frais de copy-editing et 2000 € pour le préachat d’exemplaires).

L’Uliège, partenaire, apporte un financement de 3000 €.

Publication aux Editions de L’Université de Bruxelles

La commission marque son accord sur le budget sollicité soit 2500 €.

Le conseil facultaire approuve la proposition de la commission.

## 4.2. Commission Enseignement

Suivi de la réunion de la commission enseignement du 6 octobre 2020 par consultation électronique:

Attribution des heures de conférenciers pour la Q1 2020-2021. (Annexes n°4 et 5 de l’OJ)

Le conseil facultaire entérine la répartition proposée.

## 4.3. Commission Carrière et Bien-être

Suivi de la Commission Carrière et Bien-être du 28 septembre 2020 dont extrait :

La commission souhaite porter à la connaissance du Conseil facultaire les points d’information suivants :

- Mise à disposition de ressources par l’université pour faire face à l’augmentation des étudiants. Voir supra point 1.4.
- Liste du matériel éligible au budget Bien-être/ ergonomie physique :

L’université a débloqué pour la faculté d’architecture un budget de 8000 € à condition que la faculté affecte ce même montant à ces dépenses. La faculté dispose donc d’un budget de 16000 €.

Le but est d’améliorer l’ergonomie et/ou le bien-être du personnel en télétravail. La faculté a ouvert ce budget à tous les membres du personnel de la faculté, tous corps confondus à l’exception du corps scientifique non rémunéré, ce qui donne pour un total de +/- 200 personnes soit un budget de 80€ par personne.

Une liste du matériel éligible à ce budget a été transmise au personnel. Cet appel se clôture fin de semaine, le 16 octobre.

## 5. Ressources humaines

Les engagements ci-après sont issus de la liste des sélection et « réserve de recrutement qui avait été constituée par la commission scientifique.

### 5.1. Ratification d’une décision prise par voie d’urgence par le Bureau facultaire du 6/10/2020.

- 5.1.1. Désignation de **Monsieur Valentin BOLLAERT** en qualité d’assistant en projet d’architecture intérimaire 0,20 ETP du 01/11/2020 au 30/09/2021. (Remplacement G. Adant Q1).  
Le conseil facultaire prend acte.

### 5.2. Désignations dans le corps scientifique au 01/12/2020 en qualité d’assistant en projet d’architecture

- 5.2.1. Désignation de **M. Hugo CORBETT** en qualité d’assistant en projet d’architecture intérimaire 0,20 ETP du 01/12/2020 au 30/09/2021. (réserve Recteur)  
Vote. Le Conseil facultaire marque son accord à l’unanimité (31 votants)
- 5.2.2. Désignation de **M. Stéphane DAMSIN** - en qualité d’assistant en projet d’architecture intérimaire 0,20 ETP du 01/12/2020 au 30/09/2021. (réserve Recteur)  
Vote. Le Conseil facultaire marque son accord à l’unanimité (31 votants).
- 5.2.3. Désignation de **M. Valentin. PIRET** - en qualité d’assistant en projet d’architecture intérimaire 0,20 ETP du 01/12/2020 au 30/09/2021. (réserve Recteur)  
Vote. Le Conseil facultaire marque son accord à l’unanimité (31 votants)
- 5.2.4. Désignation de **M. Yann GUEGUEN** - en qualité d’assistant en projet d’architecture intérimaire 0,20 ETP du 01/12/2020 au 30/09/2021. (réserve Recteur)  
Vote. Le Conseil facultaire marque son accord à l’unanimité (31 votants)
- 5.2.5. Désignation de **Mme Caroline ROURE** en qualité d’assistant en projet d’architecture intérimaire 0,20 ETP du 01/12/2020 au 30/09/2021. (remplacement G. Adant Q2)  
Vote. Le Conseil facultaire marque son accord à l’unanimité (31 votants)
- 5.2.6. Désignation de **M. Olivier SIRE** en qualité d’assistant en projet d’architecture associé intérimaire 0,20 ETP du 01/12/2020 au 30/09/2021. (budget formation continue)  
Vote. Le Conseil facultaire marque son accord à l’unanimité (31 votants)

### 5.3. Désignations dans le corps scientifique au 01/12/2020 en qualité d'assistant chargé d'exercices

- 5.3.1. Désignation de **M. Jean TROTTE**T en qualité d'assistant chargé d'exercices intérimaire 0,10 ETP du 01/12/2020 au 30/09/2022.  
Vote. Le Conseil facultaire marque son accord à l'unanimité (31 votants)
- 5.3.2. Désignation de **Mme Myriem SAOUD** en qualité d'assistant chargé d'exercices intérimaire 0,10 ETP du 01/12/2020 au 30/09/2022.  
Vote. Le Conseil facultaire marque son accord à l'unanimité (31 votants)

### 5.4. Désignations dans le corps scientifique au 01/12/2020 en qualité de collaborateur scientifique

- 5.4.1. Désignation de **M. Jean TROTTE**T, en qualité de collaborateur scientifique, auprès du Laboratoire ALICe du 01/12/2020 au 30/09/2022.  
Vote. Le Conseil facultaire marque son accord à l'unanimité (31 votants)

### Divers

- Proclamation 2020  
La proclamation qui a eu lieu sur la Grand- Place de Bruxelles a été très réussie et a rassemblé pratiquement tous nos étudiants sortants, à savoir 140 présents sur 145. Nous espérons qu'une tradition a été initiée et que les proclamations se dérouleront dans l'avenir sur la Grand-Place.
- Un membre soulève le problème des remplacements d'enseignants absents pour maladie.  
Les pistes ont été examinées mais il n'y a pas de possibilité de réagir plus vite que ce qui n'est fait maintenant.  
Le Vice-Doyen RH fait remarquer les absences de courte durée ne permettent pas de prendre des mesures de remplacements mais il est toutefois tenté de lisser le risque.
- Conférence de rentrée académique  
250 personnes étaient présentes en auditoire pour cette belle conférence de K. Geerts, architecte à la fois réflexif et opératif.  
Les prix du projet, prix du mémoire et un prix spécial ont été proclamés lors de cette séance également.  
De chaleureux remerciements sont adressés à Marcelle Rabinowicz et Eric Van Essche qui ont organisé ces prix.  
Un hommage a été rendu à Guy Adant et à Georges Pirson qui prennent leur retraite.
- Appels à projets Commission Communication et Culture  
Un rappel est fait sur l'importance de ces appels à projets.  
Le Doyen fait appel à l'imagination des uns et autres afin que l'on joue des conditions actuelles pour lancer de nouveaux formats attrayants et originaux.
- Coordination CEP : Denis Delpire se joint à Suzanne Giovannini et Philippe De Clerck.

Pablo LHOAS,  
Doyen